

# RAPPORT ANNUEL

– VERCORIN TOURISME SA –

2025





# TABLE DES MATIÈRES

<b>MOT DU PRÉSIDENT</b>	<b>3</b>
<b>ORGANISATION</b>	
Actionnariat	4
Organigramme	5
<b>MASTERPLAN 2020–2025</b>	
Stratégie	6
Autres objectifs	9
<b>RAPPORT D'ACTIVITÉS</b>	
Investissements	11
Refonte de la stratégie	11
Soutien aux manifestations	13
Communication	14
<b>RAPPORT FINANCIER</b>	
Bilan	15
Compte de pertes & profits	16
Immobilisations & annexes	17
<b>ORGANE DE RÉVISION</b>	<b>18</b>
<b>CONVOCATION AG</b>	<b>19</b>

# LE MOT DU PRÉSIDENT

- OLIVIER CHANSON -

## **MADAME, MONSIEUR, CHERS ACTIONNAIRES, CHERS AMIS,**

Une année s'est déjà écoulée depuis le renouvellement des organes de Vercorin Tourisme SA. L'arrivée de nouveaux administrateurs, dont votre serviteur, n'a pas empêché d'aller résolument de l'avant avec les équipes en place.

Ainsi, plusieurs étapes structurantes ont été franchies. Un nouveau contrat de collaboration a été élaboré et signé entre la Société de Développement, Vercorin Tourisme et la Commune de Chalais, accompagné d'une nouvelle convention de délégation. Ces bases actualisées permettent aujourd'hui de clarifier les rôles de chacun et de renforcer l'efficacité de notre gouvernance.

Nous avons également œuvré à une meilleure harmonisation des efforts entre Vercorin Tourisme et la Société de Développement, notamment en matière d'animation. L'objectif est clair : proposer une offre cohérente, adaptée à l'identité de Vercorin, tout en veillant à une utilisation judicieuse des ressources à disposition. Dans ce cadre, une commission animation, réunissant différents acteurs locaux, a été mise en place afin de favoriser la concertation et la pertinence des actions.

Le développement du site du Lavioz s'est poursuivi avec détermination. Ce lieu emblématique, idéalement situé au cœur du village, doit devenir un espace attractif et vivant, en particulier pour les enfants et les familles et ce, quelle que soit la saison. Les infrastructures existantes et à venir s'inscrivent pleinement dans cette ambition.

La Carte d'hôtes, qui suscitait certaines insatisfactions, a également fait l'objet d'une attention particulière. Une commission ad hoc a travaillé activement à enrichir son contenu, dans le but de la rendre plus attractive, tant pour nos résidents secondaires que pour les séjournants. Cette réflexion s'est élargie à l'intégration d'offres de destinations voisines, renforçant ainsi les synergies régionales. Par ailleurs, la possibilité d'étendre, sous certaines conditions, ces avantages aux résidents principaux et aux contributeurs de la taxe de promotion touristique, est actuellement à l'étude.

Parmi les réflexions en cours figure également l'amélioration des liaisons de mobilité, notamment entre Vercorin et Grimentz, en complément ou en alternative à la liaison actuelle avec Vissoie, jugée peu pratique et insuffisamment utilisée.

Au-delà de ces réalisations, plusieurs axes de travail se dessinent pour l'année à venir. La question des canaux et de la pertinence de notre communication sera centrale, tout comme le renforcement de notre approche marketing commerciale, indispensable pour consolider notre positionnement.

Un autre sujet important : celui de la taxe de séjour et de la taxe de séjour forfaitaire. Une analyse approfondie de notre offre et de notre structure tarifaire s'impose, d'autant plus qu'une étude récente indique que la Commune de Chalais se situe comme la destination la moins chère du panel étudié. Cette situation appelle une réflexion stratégique sur l'équilibre entre attractivité et valorisation de notre destination.

Enfin, le Masterplan, actuellement en révision, constituera un axe majeur de notre développement à long terme. Cette stratégie doit nous permettre d'établir avec lucidité la structure nécessaire à atteindre nos ambitions. De ce document découleront des axes d'action concrets, aussi bien au niveau de la gouvernance, du territoire, des infrastructures, de l'offre et de ses aspects marketing et de communication. Les bases d'un développement cohérent, concerté et résolument tourné vers l'avenir seront donc posées d'ici peu.

Enfin, je tiens à remercier vivement les équipes de Vercorin Tourisme, la Société de Développement et toutes les sociétés locales. Grâce à leur engagement, elles contribuent toutes à faire vivre et évoluer notre destination.

Avec confiance et détermination, poursuivons ensemble le développement harmonieux de Vercorin.  
Vive Vercorin !

**Olivier Chanson**  
Président

# ORGANISATION

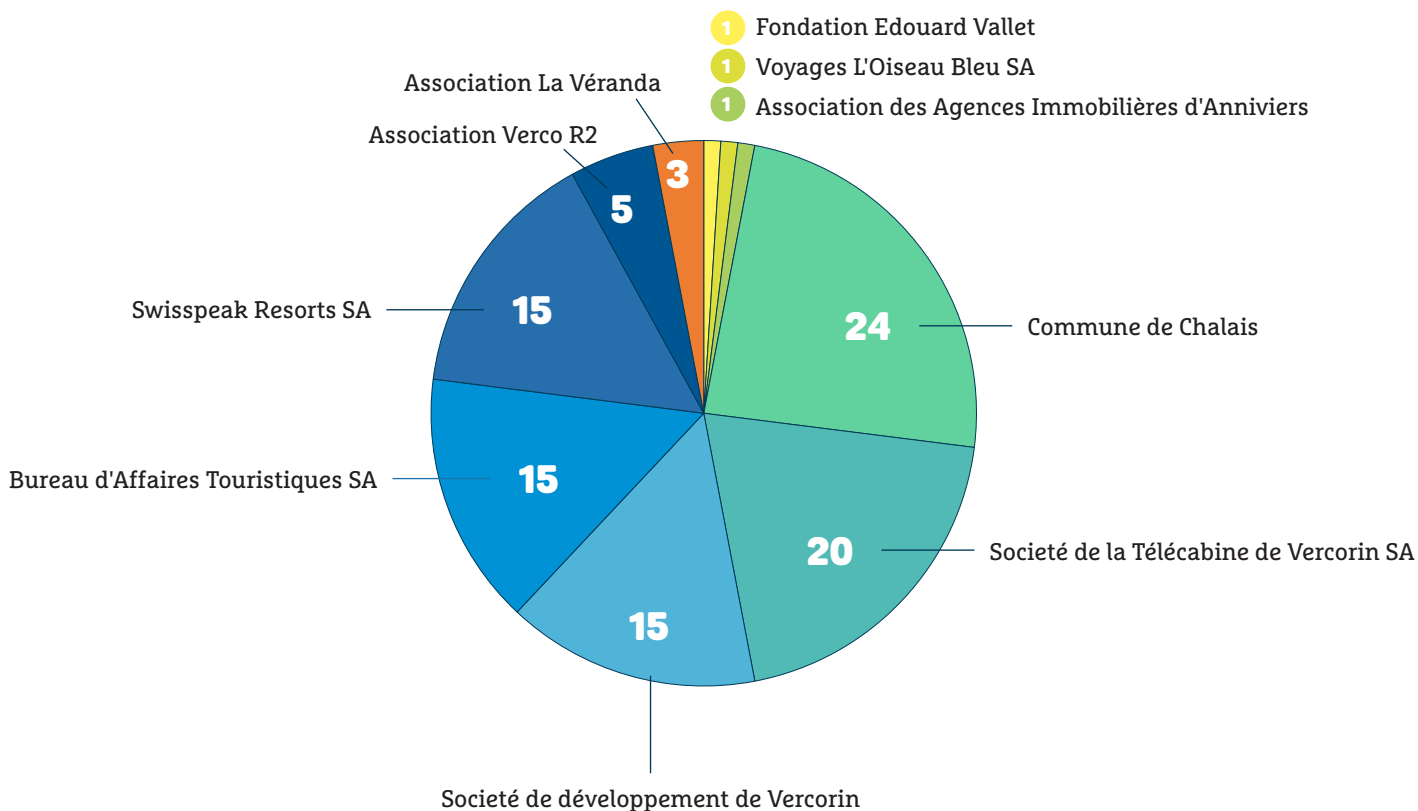
- ORGANIGRAMME, STRATÉGIE & INDICATEURS -



## ACTIONNARIAT

Le capital-actions de VTSA est partagé en **100 actions** d'une valeur nominale de CHF 1'000.-. Pour le composer, tous les partenaires touristiques de la destination ont été sollicités.

Au 31 décembre 2025, il était réparti comme suit :





## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux statuts (art. 21), les administrateurs sont nommés pour une période correspondant à la durée d'une période législative communale. Lors de l'AG 2025, plusieurs administrateurs n'ont pas demandé le renouvellement de leur mandat et ont été remplacés.

Ainsi, pour l'exercice 2025, le Conseil d'administration était composé comme suit :

**OLIVIER CHANSON**

Président

Nouveau



**STÉPHANE FAVRE**

Vice-président

Nouveau



**ISABELLE ZAFFRA**

Membre

**LAURENT CHRISTEN**

Membre

**BRICE CHRISTEN**

Membre

Nouveau

**DRISS AGRAMELAL**

Membre

Nouveau

**MICHEL MINNIG**

Membre



## ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE

**ARTHUR CLIVAZ**

Direction

**ALISON HERAUD**

Accueil & Animation

**CLOÉ COUTURIER**

Accueil & Comptabilité

**MÉLANIE ZICK**

Accueil & Ressources humaines  
(depuis le 01.11.25)

**COLIN BERGUERAND**

Accueil & Comptabilité

**MÉLISSA WANNER**

Accueil & Ressources humaines  
(jusqu'au 30.04.26)

**ANTOINE ALLEGRO**

Stagiaire ES Accueil & Animation (jusqu'au 31.05.25)

**ARTHUR ANTILLE**

Auxiliaire Accueil & Administration (depuis le 12.12.25)

**SACHA PIGUET**

Responsable Sentiers Pédestres

**SIMON KOTTELAT**

Responsable Sentiers VTT (depuis le 01.05.25)

**THOMAS DI LITTA**

Responsable Sentiers VTT (jusqu'au 30.04.25)

# MASTERPLAN 2020-2025

STATISTIQUES, OBJECTIFS ET STRATÉGIE



## STRATÉGIE

En décembre 2019, l'Assemblée Primaire de la Commune de Chalais a validé un Masterplan touristique pour la Destination de Vercorin. Il comprenait plusieurs volets.

La stratégie était résumée dans le tableau ci-dessous:

<b>OBJECTIFS</b> 2025	<b>Augmenter de 30% les nuitées commerciales (hors forfait R2) et de 20% la fréquentation des remontées mécaniques.</b>
<b>VISION</b> NOTRE AMBITION ?	Vercorin, un village touristique qui se développe sans augmenter (en diminuant) son empreinte carbone.
<b>MISSION</b> COMMENT Y ARRIVER ?	Vercorin capitalise sur le charme du village, son environnement et son accessibilité par une liaison plaine-montagne performante.
<b>VALEURS</b> COMMENT VIVONS-NOUS CET IDÉAL ?	Authenticité - Nature - Loisirs/Sports/Culture - Tranquillité/Sécurité
<b>ATTITUDE</b> COMMENT FAIRE POUR Y ARRIVER ?	Le respect de la nature et des traditions au service du développement des activités dans le village.



Les objectifs quantitatifs étaient basés sur les derniers chiffres en sa possession au moment de la rédaction de ce document, à savoir ceux de 2018.

Les tableaux ci-dessous présentent l'évolution enregistrée dans ces 2 domaines durant cette période courant de 2020 à 2025:

NUITÉES COMMERCIALES	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Appart-Hôtel	1'802	14'793	16'728	27'198	39'829	40'600	33'460	34'296	46'627
Hôtels	5'798	7'815	4'451	7'605	8'252	7'585	6'343	5'898	5'071
Chalets/appart.	11'803	12'208	9'374						
Groupes	12'846	10'159	10'372	8'428	2'423	7'914	11'214	11'820	12'065
B&B	930	1'195	686	259	210	204	600	2'004	2'295
Privés (OT)	5'842	6'860	8'851	1'434	1'839	814	1'653	1'710	664
<b>Total</b>	<b>39'021</b>	<b>53'030</b>	<b>50'462</b>	<b>44'924</b>	<b>52'553</b>	<b>57'117</b>	<b>53'270</b>	<b>55'728</b>	<b>66'722</b>
<b>Hors privés</b>	<b>21'376</b>	<b>33'962</b>	<b>32'237</b>	<b>43'490</b>	<b>50'714</b>	<b>56'303</b>	<b>51'617</b>	<b>54'018</b>	<b>66'058</b>
Evolution en %		58.88%	-5.08%	34.91%	16.61%	11.02%	-9.76%	4.61%	22.29%
Par rapport à 2018			-5.08%	28.05%	49.33%	65.78%	51.98%	59.05%	94.51%

FRÉQUENTATION	2017	2018	2019	2020*	2021	2022	2023	2024	2025
Premiers passages	100'854	123'244	137'773	128'208	146'334	158'391	172'256	168'502	185'583
Hiver	78'874	89'772	106'033	85'226	103'602	119'172	129'375	128'681	138'591
Été	21'980	33'472	31'740	42'982	42'732	39'219	42'881	39'821	46'992
Évolution en %		22.20%	11.79%	-6.94%	14.14%	8.24%	8.75%	-2.18%	10.14%
Par rapport à 2018			11.79%	4.03%	18.74%	28.52%	39.77%	36.72%	50.58%

\*Suite à la pandémie de COVID, le Conseil fédéral a ordonné la fermeture des domaines skiables le 13 mars 2020.



Parallèlement, cette volonté de croissance devait s'appuyer sur le respect de l'environnement et devait se matérialiser au travers de l'empreinte carbone du village mesurée au travers d'un indicateur synthétique enregistrant en tonne de carbone la consommation d'énergie du village.

Si pour ce qui est de l'électricité et du gaz, les données étaient facilement disponibles, il a fallu trouver un modèle pour le mazout et le carburant servant à la mobilité. Pour le mazout, c'est la somme des puissances des installations qui a été retenue et pour la mobilité, nous nous basions sur des données statistiques émanant de l'Office Fédéral de la Statistique (OFS), données qui se sont rapidement avérées trop peu précises pour que le suivi de notre indicateur soit acceptable.

Pour cette raison, dès 2022, nous avons réorienté nos objectifs en favorisant la mise en place de mesures d'économie d'énergie au sein des entreprises de la Destination. Ainsi, TVSA a signé une convention d'objectifs avec la Confédération afin de contenir, voire de réduire sa consommation globale d'énergie. Parallèlement, pour ses activités de restauration, elle a défini une charte avec des bonnes pratiques permettant en particulier de limiter les déchets et de favoriser leur traitement.

VTSA a appuyé ces démarches, en entamant, parallèlement pour la Destination, celles en vue d'obtenir les labels.





## AUTRES OBJECTIFS

A côté de ces aspects plutôt quantitatifs, la Commune avait également souhaité que ces objectifs soient réalisés dans un souci permanent de maintien du bien-être des habitants et des hôtes, tout en s'appuyant sur les valeurs historiques de notre village touristique qui avaient été identifiées comme :

- 1 L'authenticité
- 2 La nature
- 3 Les loisirs, le sport et la culture
- 4 La tranquillité et la sécurité

Et souhaité positionner la Destination sur 3 segments principaux :

- 1 Les familles avec des jeunes enfants
- 2 Les urbains de plus de 50 ans
- 3 Les détenteurs de Magic Pass

sur lesquels les principaux efforts de promotion sont concentrés.

En 2024, une grande enquête de satisfaction a été menée auprès des hôtes de la destination dont les principaux résultats ont démontré tout d'abord qu'avec un NPS (taux de recommandation) de 58 et un taux de satisfaction de 8.94 sur 10, Vercorin est une destination qui plaît à ses hôtes.

D'autre part, lorsqu'il a été demandé à nos hôtes quelles étaient les 5 qualificatifs qui selon eux définissaient le mieux la destination, les réponses ci-dessous se sont imposées:

- 1 Familiale
- 2 Authentique
- 3 Active/sportive
- 4 Naturelle
- 5 Reposante

Force est donc de constater que le développement enregistré au niveau quantitatif l'a été dans le respect des valeurs définies par la Commune comme à la base de notre village touristique.

Parallèlement, la Commune souhaitait également moderniser l'organisation de la Destination et lui donner des moyens financiers supplémentaires. Sur la base de la révision de la Loi sur le Tourisme de 2015, Vercorin Tourisme SA fut créée au 1er janvier 2020 avec un capital-actions ouvert aux prestataires touristiques intéressés et la taxe de séjour pour les résidences secondaires fut forfaitisée.

Voulue comme garante de la mise en place et du suivi de la stratégie décrite ci-dessus, cette nouvelle société a poursuivi avec un certain succès les objectifs que la Commune lui avait assignée. Même si à ce stade, son fonctionnement est encore perfectible, Vercorin Tourisme a démontré sa souplesse et a permis de développer des synergies entre ses partenaires. Synergies qui se sont principalement manifestées par une mutualisation des compétences et une professionnalisation de certains secteurs opérationnels (Communication, marketing, ...) au niveau de la destination.

Cette mise en commun s'est traduite par la création d'une marque commune et l'unification derrière cette marque de certains canaux de communication comme le site internet, ainsi que les réseaux sociaux de la destination. Cette unification permet d'améliorer la visibilité de la destination et de ses partenaires au travers de la création de communautés unifiées.

Des produits packagés ont également été offerts aux clients des hébergements touristiques du village, même si certains propriétaires d'hébergements commerciaux n'en ont pas profité.

Enfin dernier volet du Masterplan 2020-2025, la Commune avait identifié un manco au niveau de certaines infrastructures touristiques et souhaitait qu'un effort particulier soit mis sur leur développement.

De 2020 à 2024, Vercorin Tourisme a donc investi CHF 1'167'199.44 principalement dans l'aménagement du Creux du Lavioz avec entre autres un pumptrack, de pistes de VTT, de sentiers pédestres, de l'espace enfants au Crêt du Midi. De nouvelles infrastructures sont donc venues compléter l'offre existante à Vercorin et renforcent donc le positionnement familial de notre Destination. Ces investissements, et en particulier ceux liés au développement d'une offre VTT, ont été réalisés grâce à un effort financier conjoint de la Commune et de VTSA, pour un résultat encourageant, en termes de diversification de l'offre touristique et d'augmentation de l'attrait de notre Destination en été et en automne.

Au final, force est de constater qu'avec une taxe de séjour de CHF 2.50 faible, relativement à la moyenne en Valais (CHF 4.40), la Commune de Chalais au travers de Vercorin Tourisme et de la Destination a réussi à atteindre la majeure partie des objectifs qu'elle s'était assignée tant en matière d'organisation touristique que de développement au niveau de son attractivité et de ses infrastructures.



# RAPPORT D'ACTIVITÉS

INFRASTRUCTURES, MANIFESTATIONS, COMMUNICATION



## INVESTISSEMENTS

Depuis le 1er janvier 2025, Vercorin Tourisme n'est plus habilité à procéder à des investissements, c'est la Commune qui le fait directement.

## REFONTE DE LA STRATÉGIE

Le Masterplan 2020-2025 arrivant à échéance (voir le bilan plus haut) au 31.12.2025, la Commune a engagé une démarche participative afin de préparer la stratégie de la Destination pour la période 2026 – 2040.

Cette démarche, débutée en avril 2025, sous la houlette de M. Emmanuel Estoppey, devrait déboucher sur un nouveau document qui pourrait être validé par le Conseil Communal de décembre 2026.





23  
D'HOCŌPLISFIERIFECITH

AVRILIXI

IANUSPEROUSSOLDVIGILANUSAPORTI R

MAZ M

HRETIENPER

DHISDEWRTIURCHATSMMAIGELIQEPORTU



## SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS

Vercorin Tourisme apporte son soutien aux manifestations locales sous la forme de :

- 1 Montant cash
- 2 Soutien à la communication par ses canaux internes, mais aussi externes (médias)
- 3 Gestion de la billetterie
- 4 Prestations de transport
- 5 Soutien administratif

En 2025, les manifestations suivantes ont bénéficié du soutien de Vercorin Tourisme :

- A Le Plouf Festival
- B Vercofly
- C La Dérupe
- D L'Association Culturelle & Artisanale de Vercorin
- E En roue libre (le Chant des Lieux)
- F Concert du Centre de Percussions de la Côte
- G ARTracui et Rock aux Arolles
- H Exposition annuelle de la Fondation Edouard Vallet
- I La Dérupe
- J Nocturne de la Brentaz

Parallèlement, Vercorin Tourisme a continué de mettre sur pied son programme hebdomadaire d'activités pour ses hôtes, avec par exemple les visites de l'étable, racl'au sommet, levers de soleil, soirées pleine lune, etc...

Vercorin Tourisme a contribué, souvent avec l'appui d'autres entités de la Commune ou du village, à la mise sur pied de manifestations ponctuelles comme la Color Party, Halloween, les Rois Mages, la Chandeleur, etc...

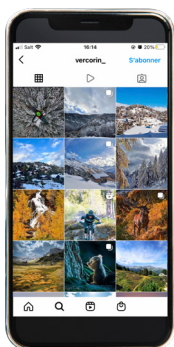




## COMMUNICATION

Comme l'année dernière, Vercorin Tourisme a favorisé la communication liée aux événements qui se déroulaient dans le village en offrant des espaces publicitaires aux organisateurs de manifestations.

Vercorin Tourisme continue également d'améliorer l'accès aux actualités du village à la fois pour les résidents et pour ceux qui n'ont pas la chance de profiter du village.



## RÉSEAUX SOCIAUX

@VERCORIN



+9%

**5945**

fans sur FB



+20%

**5500**

followers sur IG



+90%

**1003**

abonnés



+12%

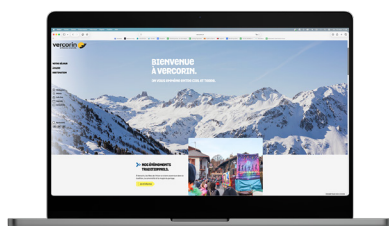
**253**

abonnés



**3**

vidéos postées



## SITE WEB

WWW.VERCORIN.CH



-41%

**159'297**

visiteurs

-16%

**636 996**

pages vues

-29%

**338 849**

sessions

### TOP 5

- 1) Webcams
- 2) Info-live
- 3) Accueil
- 4) Météo
- 5) Remontées mécaniques

# RAPPORT FINANCIER

- BILAN, PERTES & PROFITS, IMMOBILISATIONS & ANNEXES AUX COMPTES -

## BILAN

- AU 31 DÉCEMBRE 2025 -

<b>ACTIF</b>	<b>31.12.2024</b>	<b>31.12.2025</b>
Caisse	815.15	0.00
Part sociale	200.00	200.00
<b>Liquidités</b>	<b>1'015.15</b>	<b>200.00</b>
Débiteurs	22'327.20	73'818.95
Actifs transitoires	44'518.45	59'586.38
./. Provision pour ducroire	./. 1'000.00	./. 1'000.00
<b>Débiteurs</b>	<b>65'845.65</b>	<b>132'405.33</b>
Financier	100'000.00	100'000.00
Corporel	448'012.00	255'012.00
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>548'012.00</b>	<b>355'012.00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>614'872.80 CHF</b>	<b>487'617.33 CHF</b>

<b>PASSIF</b>	<b>31.12.2024</b>	<b>31.12.2025</b>
Créanciers	85'782.78	50'243.45
Passifs transitoires	28'114.85	46'445.36
Banque	172'398.83	144'356.51
Prêt	200'000.00	140'000.00
Autres dettes à court terme	23'885.22	0.00
<b>Fonds étrangers</b>	<b>510'181.68</b>	<b>381'045.32</b>
Capital-actions	100'000.00	100'000.00
Bénéfice reporté	3'444.04	4'691.12
Bénéfice net	1'247.08	1'880.89
<b>Fonds propres</b>	<b>104'691.12</b>	<b>106'572.01</b>
<b>TOTAL</b>	<b>614'872.80 CHF</b>	<b>487'617.33 CHF</b>

## COMPTE D'EXPLOITATION

- 2025 -

EXPLOITATION	31.12.2024	31.12.2025
Taxes	698'359.40	723'963.95
Subventions	108'320.00	112'700.00
Autres	24'159.50	12'438.12
Prestations aux partenaires	131'965.63	307'853.94
<b>Recettes</b>	<b>962'804.53</b>	<b>1'156'956.01</b>
Personnel	485'435.76	672'599.07
Exploitation	255'821.02	200'522.32
Administration	92'229.41	98'033.77
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>833'486.19</b>	<b>971'155.16</b>
Frais financiers et impôts	1'767.93	4'041.21
Amortissements	150'623.59	193'000.00
Charges/Produits extraordinaires	-24'320.26	-13'121.25
<b>BÉNÉFICE</b>	<b>1'247.08 CHF</b>	<b>1'880.89 CHF</b>

## DÉTAIL DES RECETTES DE TAXES

- 2025 -

TAXES	31.12.2024	31.12.2025
Taxe de séjour forfaitaire	473'721.05	480'573.45
Taxe de séjour commercial	124'638.35	143'390.50
Taxe de promotion touristique	100'000.00	100'000.00
Attribution à provision sur perte sur créanciers	0.00	0.00
<b>TOTAL TAXES</b>	<b>698'359.40 CHF</b>	<b>723'963.95 CHF</b>

# ANNEXES AUX COMPTES

VERCORIN TOURISME SA, ROUTE D'ANNIVIERS 1, 3967 VERCORIN - SIÈGE SOCIAL : CHALAIS

IMMOBILISATIONS	Valeur comptable 01.01.2025	Investissements 2025	Amortissements 2025	Valeur comptable 31.12.2025
<b>Espace Crêt du Midi</b>				
Actions TVSA	100'000.00			100'000.00
Place de jeux	1.00			1.00
<b>Espace Creux du Lavioz</b>				
Aménagements	240'000.00		75'000.00	165'000.00
Webcam	1.00			1.00
Études & autorisations	0.00			0.00
Patinoire synthétique	1.00			1.00
<b>Sentiers</b>				
Sigeroulaz-Tracui	18'000.00		18'000.00	0.00
Sentiers VTT	190'000.00		100'000.00	90'000.00
Divers	1.00			1.00
<b>Divers</b>				
Concept mobilité	1.00			1.00
Site internet	1.00			1.00
Carte d'hôtes	1.00			1.00
Développement destination	1.00			1.00
Matériel informatique	1.00			1.00
Plan de pistes	1.00			1.00
Terrain	1.00			1.00
Mobilier	1.00			1.00
<b>TOTAL</b>	<b>548'012.00 CHF</b>	<b>0.00 CHF</b>	<b>193'000.00 CHF</b>	<b>355'012.00 CHF</b>

- 1 Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du nouveau droit comptable suisse (art. 959c al.1 ch. 1 CO).
- 2 Informations complémentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultats (art. 959c al.1 ch. 2 CO).
- 3 **Emplois à plein temps :**  
Le nombre d'emplois équivalent plein temps en moyenne annuelle est inférieur à 10.
- 4 **Montant résiduel des engagements de leasing :**  
Néant
- 5 **Actifs gagés ou cédés pour garantir les engagements de la société :**  
Néant
- 6 **Dettes envers les institutions de prévoyance :**  
Néant

# ORGANE DE RÉVISION

- FIVA AUDIT SA / 10.04.2026 -

## Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de Vercorin Tourisme SA

### Chalais

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de Vercorin Tourisme SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Fiva Audit SA

  
**SEQ** Signature électronique qualifiée - Droit suisse  
Signé sur Skribble.com

Robin Bruttin  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

  
**SEQ** Signature électronique qualifiée - Droit suisse  
Signé sur Skribble.com

Loïc Bruttin  
Réviseur agréé

Sion, le 10 avril 2026

Annexes :

Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

# CONVOCATION AG

- 5 MAI 2026 À 17H00 -



## Vercorin Tourisme S.A. Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2025

Mardi 5 mai 2026 à 17h00, à la Maison Bourgeoisiale de Vercorin

### Ordre du jour

- 1 Ouverture de l'assemblée et contrôle des présences
- 2 Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 4 avril 2025
- 3 Présentation du rapport annuel et des comptes de l'exercice 2025
- 4 Présentation du rapport de l'organe de révision
- 5 Approbation du rapport annuel et des comptes 2025  
Le Conseil d'administration propose l'approbation des comptes et du rapport annuel
- 6 Affectation du bénéfice  
Le Conseil d'administration propose de ne pas verser de dividende
- 7 Décharge aux organes responsables  
Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration
- 8 Election statutaire
  - Conseil d'administration
  - Organe de Révision
- 9 Divers

Vercorin, le 13 avril 2026

Le Conseil d'Administration



Vercorin Tourisme SA  
Route d'Anniviers 1, 3967 Vercorin  
+41 27 455 58 55 - info@vercorin.ch

